

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE, ET LA CULTURE
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

Cinquante-sixième session

**GROUPE DE TRAVAIL POUR LA PRÉPARATION DE LA 48^e SESSION DE LA
CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION (CIE)**

21 - 22 janvier 2008

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL

5.1

Introduction

Le Groupe de travail (GT), constitué par le Conseil lors de sa cinquante-quatrième session, s'est réuni au Centre de conférences de Varembe, du 21 janvier (10h00) au 22 janvier 2008 (13h30). Ont participé aux travaux:

Président: S.E. l'Ambassadeur Michael Omolewa (Nigeria), Groupe Va; Membres: Groupe I: Mme Dominique Levasseur le 21 janvier et M. Raymond Theberge le 22 janvier (Canada); Groupe II: S.E. Tatjana Koke et M. Guntis Vasilevskis le 21 janvier, et M. Rolands Ozols le 22 janvier, (Lettonie); Groupe III: absent (République dominicaine); Groupe IV : Mme Farida Abu Hassan (Malaisie); Groupe Vb: M. Muhammad Al-Shatti (Koweït). La Présidente du Conseil du BIE, S.E. Mme Bhaswati Mukherjee (Inde) assistée de M. Vijay K. Trivedi ont également participé à la réunion en qualité d'observateurs. Les autres observateurs étaient les suivants : Mme Marie-Henriette Timmermans, Communauté française de Belgique et de la Région wallonne à Genève le 21 janvier ; M. Roger Dehaybe, Gouvernement de la Communauté française de Belgique le 22 janvier ; M. Bossou O. René Ahouansou, Commission nationale du Bénin; M. Comlan Maoudi Johnson, Coordonnateur national de l'éducation pour tous (EPT) du Bénin; M. Issaou Gado, Institut national pour la formation et la recherche en éducation du Bénin ; Mme Marguerite Yallou-Kogui N'Douro, Délégation permanente du Bénin auprès de l'UNESCO; Mme Leticia Baquerizo Guzman le 21 janvier, Mission permanente de l'Equateur auprès de l'Organisation des Nations Unies ; Mme Patricia Ashton Donoso le 22 janvier, Ministère de l'Education, Equateur ; et Mme Mariela Gonzalez de la Mission permanente du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies. Secteur de l'éducation de l'UNESCO : Mme Ana Luiza Machado, DADG/ED, a participé à la réunion au nom de l'ADG/ED de l'UNESCO; M. Alexandre Sannikov, Chef d'unité, Bureau pour la Coordination du Programme, Secteur de l'Education, a assisté en partie seulement à la réunion. Le BIE a été représenté par Mme Costanza Farina, M. Massimo Amadio et M. Renato Operti.

Le GT a traité l'ensemble des points inscrits à son ordre du jour:

1. Ouverture des travaux, rappel du mandat du Groupe de travail et adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la réunion informelle du Groupe de travail
3. Rappel des décisions prises en 2007 concernant la 48^e session de la CIE
4. Rapport oral sur l'avancement du processus préparatoire de la CIE
5. Questions à débattre et propositions à soumettre au Conseil
6. Question diverses
7. Rapport du Groupe de travail
8. Clôture des travaux

Le rapport qui suit résume les propositions que le Groupe de travail adresse à l'ensemble du Conseil pour le traitement du point 5 de l'ordre du jour de la 56e session.

1. Ouverture des travaux, rappel du mandat du Groupe de travail et adoption de l'ordre du jour

La réunion a été ouverte par le Président, S.E. l'Ambassadeur M. Omolewa, qui a accueilli chaleureusement les participants et les observateurs. Il a remercié les membres du Groupe de travail de leurs contributions très importantes aux travaux préparatoires de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE). Il a félicité S. E. Mme Tatjana Koke pour sa nomination comme Ministre de l'Education et des Sciences de Lettonie.

Le Président a rappelé brièvement le mandat du GT, à savoir, "aider le Directeur du BIE à préparer la prochaine CIE". Le Président a proposé que la composition actuelle du Groupe de travail soit maintenue, et d'élire un nouveau membre pour remplacer le Koweït, qui ne fait plus partie des membres du Conseil.

Le Président a présenté brièvement l'ordre du jour et a indiqué que le point 5.6 de l'ordre du jour ("financement de la 48^e CIE") serait débattu conjointement avec les membres du Groupe administratif le 22 janvier à la session de la matinée. Cette proposition, ainsi que la proposition de l'ordre du jour, ont été adoptées par le GT.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion informelle du Groupe de travail

Aucune objection n'a été faite et le GT a approuvé le procès-verbal de la réunion informelle tenue au Siège de l'UNESCO le 18 octobre 2007 (*annexe 1*).

3. Rappel des décisions prises en 2007 concernant la 48^e session de la CIE

La Secrétaire du Conseil a rappelé brièvement les décisions prises en 2007:

- **La décision du Conseil du BIE à sa 55^e session (Janvier 2007)** de proposer à la 34^e Conférence générale que la 48^e session de la CIE soit organisée à Genève du 25 au 28 novembre 2008 sur le thème: "L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir"; de recommander que les Etats membres organisent des réunions préparatoires au niveau régional dans toutes les régions; et de demander que le Directeur désigné, en collaboration avec le Groupe de travail du Conseil et du Secteur de l'éducation, entame les travaux préparatoires de la CIE et en fasse rapport lors de la 56^e session du Conseil.
- **La décision du Bureau du Conseil du BIE à sa réunion de juillet 2007** de demander au Secteur de l'éducation et au BIE de sensibiliser de façon appropriée les bureaux régionaux de l'UNESCO, afin d'organiser des réunions préparatoires dont les résultats contribueront valablement à la CIE; de demander au Secteur de l'éducation et au BIE de faciliter l'élaboration d'un projet de résolution dont les membres du Conseil du BIE, qui sont aussi membres du Conseil exécutif, se porteront coauteurs, et qui sera présenté à la 177^e session du Conseil exécutif pour soumettre le thème et la date de la 48^e session de la CIE, pour approbation; de veiller à ce que, dès l'approbation du thème et de la date de la CIE, le processus de remise de la médaille Comenius pendant la 48^e session de la CIE soit entamé conformément aux procédures en place ; à sa prochaine session en juin/juillet 2008, d'inviter d'autres membres du Conseil, éventuellement les membres du Groupe de travail de la CIE du Conseil du BIE, à participer aux délibérations, étant donné qu'il s'agira de la dernière réunion du Bureau

du Conseil avant la CIE ; d'établir une collaboration étroite et efficace entre le Groupe de travail du Secteur de l'éducation et le Groupe de travail du Conseil du BIE chargé d'aider le Directeur du BIE à préparer la prochaine CIE.

- **La décision du Conseil Exécutif de l'UNESCO à sa 177^e session (Octobre 2007)** de recommander que la Conférence générale, à sa 34^e session, demande au Conseil du BIE, conformément aux Statuts du BIE, d'organiser la 48^e session de la Conférence internationale d'éducation du 25 au 28 novembre 2008 sur le thème "L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir", et modifier en conséquences le projet de résolution figurant dans le document 34 C/5 concernant le Bureau international d'éducation ; inviter le Directeur général à continuer de fournir l'appui nécessaire au Bureau international d'éducation pour qu'il mobilise les ressources humaines et financières nécessaires au succès de l'organisation de la Conférence internationale d'éducation en 2008; renouveler l'appel aux Etats membres, aux organisations internationales et aux autres organismes à contribuer financièrement et par les moyens appropriés à l'organisation de la Conférence internationale d'éducation en 2008; et demander au Directeur général de soumettre au Conseil Exécutif de l'UNESCO à sa 179^e session un rapport d'activité sur le processus préparatoire de la 48^e session de la Conférence internationale d'éducation ;
- **La décision de la Conférence générale à sa 34^e session (Octobre 2007)** de demander au Conseil du BIE, agissant conformément aux Statuts du Bureau, lorsqu'il approuvera le budget du Bureau pour 2008 et 2009, de consolider et d'élaborer les programmes et les projets du BIE, à savoir – entre autres – de promouvoir et de reprendre le dialogue international sur les politiques d'éducation, en organisant la 48^e session de la Conférence internationale d'éducation de l'UNESCO du 25 au 28 novembre 2008, sur le thème "L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir";
- **La décision du Conseil Exécutif de l'UNESCO à sa 178^e session (Octobre 2007)** (a) d'inviter , à la 48^e session de la Conférence internationale d'éducation avec le droit de vote, tous les Etats membres et les Etats associés de l'UNESCO; (b) d'inviter tous les observateurs de la Conférence mentionnés au paragraphe 6 du document 178 EX/2, qui ne sont pas membres de l'UNESCO mais membres d'autres organisations du système des Nations Unies, et les Etats qui ont adhéré à l'une des organisations du système des Nations Unies avant la date d'ouverture de la Conférence; (c) d'inviter la Palestine à envoyer des observateurs à la Conférence, comme indiqué au paragraphe 7 du document 178 EX/2; (d) d'inviter les organisations du système des Nations Unies ayant conclu des accords de représentation mutuelle, et répertoriées au paragraphe 8 du document 178 EX/2, à envoyer des représentants à la Conférence;(e) d'inviter toutes les organisations, fondations et institutions répertoriées au paragraphe 10 du document 178 EX/2 à envoyer des observateurs à la Conférence; et d'autoriser le Directeur général à inviter toute autre partie dont la présence serait utile à l'avancement des travaux de la Conférence, et d'en avertir le Conseil Exécutif.

Le Président a rédigé le texte ci-dessus et a remercié la Présidente du Conseil du BIE et l'Ambassadeur de Suisse auprès de l'UNESCO de leur efforts pour assurer un niveau continu de contribution financière à l'UNESCO. Il a également salué l'Ambassadeur du Bénin auprès de l'UNESCO, actuellement Président du Conseil Exécutif, de ses efforts à la tête du Groupe administratif du BIE. Il a exprimé l'espoir que d'autres pays contribuent financièrement à la CIE.

4. Rapport oral sur l'avancement du processus préparatoire de la CIE

Une présentation orale a été faite par la représentante de la Lettonie sur l'avancement des préparatifs de la Conférence préparatoire régionale pour l'Europe et l'Amérique du Nord intitulée "L'éducation pour l'inclusion : du dialogue politique à l'action collaborative", qui se tiendra à Riga du 24 au 26 février 2008. Mme Koke a souligné un aspect important de la Conférence, à savoir les partenariats privés/publics, démontrés par la participation du Conseil de l'Europe et par les partenaires privés qui ont appuyé la Conférence. Elle a exposé les principaux objectifs de la Conférence : a) offrir une enceinte de discussion sur l'éducation pour l'inclusion, en ce qui concerne les tendances politiques et les résultats de la mise en œuvre; b) analyser l'expérience de l'éducation pour l'inclusion en Europe et en Amérique du Nord et mettre en lumière les réalisations et les défis; et c) faire des propositions sur les champs d'activités/orientations politiques de la CIE. Une description de la structure et l'ordre du jour de la conférence ont été communiqués, à savoir, l'ouverture officielle, le débat d'ouverture et les tables-rondes; une table-ronde avec les représentants des ministères de l'éducation ; quatre ateliers simultanés sur des questions conceptuelles et pratiques en matière d'éducation pour l'inclusion; et une séance de clôture. Des expositions seront également organisées et une réception aura lieu en présence de la première Dame de Lettonie (d'autres informations sont disponibles sur le site web à: www.unescoconference.lv). La Représentante de la Lettonie a terminé en disant qu'elle espérait recevoir un retour d'informations sur les résultats escomptés de la Conférence de la Lettonie en rapport avec la CIE.

Le Président a chaleureusement félicité la Lettonie, en tant que membre du Groupe électoral II, de ses travaux et de son dévouement, et a remercié sa représentante d'avoir pris la direction de cette initiative, qui permettra à la CIE de se faire mieux connaître et de susciter un large intérêt pour ses activités. Il a attiré l'attention des participants sur la structure de la CIE, principal élément dont il faudra débattre, et sur la question des langues et des expositions.

La Secrétaire du Conseil du BIE a fait une présentation à l'aide de Power Point sur les résultats obtenus jusqu'à présent en ce qui concerne les activités préparatoires, y compris les rapports nationaux et la remise de la médaille Comenius. Elle a insisté en particulier sur l'importance des consultations préparatoires régionales, sous-régionales et internationales, qui constituent l'un des principaux éléments novateurs du processus préparatoire de la 48^e session de la CIE. En ce qui concerne la remise de la médaille J.A. Comenius, elle a indiqué que, en consultation avec les autorités tchèques pertinentes, et conformément aux procédures établies, à la fin du mois de novembre 2007, des lettres d'invitation appelant à des candidatures appropriées ont été adressées à tous les Etats membres de l'UNESCO, ainsi qu'aux organisations et aux institutions pertinentes. Les propositions de candidatures, qui devront parvenir au BIE avant le 30 avril 2008, seront enregistrées et examinées. Une première liste restreinte de 20 candidatures environ sera soumise au jury, constitué, conformément au Statut de la médaille Comenius, du Président du Conseil du BIE, du Directeur du BIE, d'un représentant des autorités tchèques et du Secteur de l'éducation de l'UNESCO. La décision concernant une liste limitée à 10 candidats, représentant les cinq régions du monde (Afrique, Etats arabes, Asie, Europe et Amérique Latine et Caraïbes) sera ensuite soumise au Directeur général de l'UNESCO, pour approbation. Le processus de sélection sera achevé d'ici à la mi-septembre, afin que les candidats soient prévenus suffisamment à l'avance et puissent participer à la cérémonie de remise de la médaille pendant la CIE.

Le Président a résumé certaines questions clés concernant le processus préparatoire de la CIE, dont les participants ont été invités à débattre, notamment, le niveau de participation des

partenariats publics/privés et l'identification de donateurs particuliers; l'importance du site web et ce que l'on peut en attendre ; l'identification d'orateurs, de décideurs et d'experts, potentiels; la façon dont tirer continuellement profit de la contribution des feuilles de route conceptuelles de la Communauté de pratique en matière de développement curriculaire ; et la structure de la CIE, qui devrait être établie de manière à éviter les "monologues" et à améliorer l'interaction et le dialogue entre les ministres.

Au début de la réunion, la Présidente du Conseil du BIE a relevé que l'Asie n'a pas suffisamment participé au processus préparatoire régional, alors que la CIE suscite beaucoup de bonne volonté et d'intérêt et qu'il y a des donateurs potentiels. Il conviendrait que le BIE s'adresse à ces donateurs potentiels. La question de la participation du Secteur de l'éducation a été soulevée, laissant entendre que celle-ci devrait être plus importante. La Présidente est convenue qu'il faudrait identifier les modalités appropriées pour que la CIE soit davantage interactive. En ce qui concerne les orateurs, elle s'est dite préoccupée par le fait que l'agenda de personnalités éminentes pouvait être réservé un an à l'avance, et qu'il fallait prendre des mesures pour accélérer les contacts. Elle a aussi proposé que M. Amartya Kumar Sen (Prix Nobel de l'économie en 1998) fasse partie des principaux orateurs du débat d'ouverture. La Présidente du Conseil du BIE a également félicité la Lettonie d'avoir organisé la Conférence et a assuré qu'un représentant de l'Inde participerait en tant qu'observateur.

Le Président a insisté sur la question de « l'appropriation » comme élément clé de la CIE et a encouragé les membres du GT à proposer des noms d'orateurs principaux.

Le représentant du Koweït a indiqué que la demande du Ministre de l'éducation à propos du financement de la CIE est actuellement traitée par le Ministère des Finances et que, dès qu'il y aura d'autres éléments, il les communiquera avec plaisir au GT. Il a également souligné l'importance du secteur privé de l'éducation, en raison de son dynamisme, et a proposé qu'il soit aussi pris en considération pour la CIE.

La représentante du Secteur de l'éducation a approuvé l'importance de la participation du secteur privé. A titre d'exemple, elle a indiqué que M. N. Burnett, ADG/ED de l'UNESCO, participera à la réunion annuelle du Forum économique mondial à Davos en janvier 2008, au cours de laquelle la publication de l'UNESCO-IIEP "*Multiple Stakeholders Partnerships for Education (MSPE)*" sera lancée. Elle a aussi donné des renseignements sur les résultats des conférences régionales, demandé si elles avaient été couronnées de succès et quelles en étaient les principales recommandations. Elle a également souligné l'importance de créer des synergies avec la sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI), qui se tiendra en mai 2009 au Brésil.

Le représentant du Bénin a souligné le fait que le concept de l'éducation pour l'inclusion ne serait peut-être pas facilement compris dans les pays n'ayant pas encore pleinement exploité le concept de l'intégration. Il a également proposé que l'UNESCO et le BIE améliorent la façon dont les informations sont partagées et diffusées.

En réponse aux questions de certains participants, des informations ont été partagées sur les principaux résultats des consultations régionales conduites en 2007 dans le cadre de la Communauté de pratique. En particulier, un compte-rendu a été fait sur les six principaux points qui ont été soulevés pendant les huit séminaires/ateliers organisés en 2007, à savoir : a) les différents points de vue des pays en ce qui concerne les concepts de l'éducation spéciale, de l'intégration et de l'inclusion; b) la relation complexe entre l'inclusion sociale et

l'éducation pour l'inclusion; c) le rôle de l'éducation pour l'inclusion dans le cadre des objectifs de l'EPT ; d) l'importance de promouvoir et de sauvegarder le droit à une éducation équitable et de bonne qualité ; e) l'importance du curriculum dans la mise en place d'un environnement pour une éducation pour l'inclusion ; et f) l'importance de changer le profil et le rôle de l'enseignant, et d'appuyer le développement professionnel des enseignants. Bien que chaque réunion ait débouché sur des feuilles de route régionales, une feuille de route inter-régionale est en cours d'élaboration, de manière à identifier les défis communs et à mettre au point un programme politique. Il a été confirmé qu'une étroite coordination a été réalisée entre les bureaux régionaux d'éducation de l'UNESCO, bureaux multi-pays et bureaux nationaux, en particulier en Afrique (BREDA), en Asie (Bangkok et Beijing), et en Amérique Latine et Caraïbes (OREALC et Bureau de Kingston). Le Bureau régional de l'UNESCO à Bangkok organise actuellement un séminaire préparatoire de la CIE qui aura lieu en avril ou au début du mois de mai 2008. Une première liste préliminaire d'orateurs et d'experts principaux potentiels, issue principalement des consultations de la Communauté de pratique, a été communiquée afin de faire part de la première liste des experts potentiels.

Au début de la séance de la matinée du deuxième jour, le 22 janvier 2008, la parole a été donnée à M. Roger Dehaybe, Chargé de mission auprès du Gouvernement de la Communauté française de Belgique, qui a présenté un thème tout à fait approprié à la CIE, à savoir, le rôle des gouvernements dans l'éducation. Il a indiqué aussi qu'un symposium international de haut niveau aurait lieu à Bruxelles le 23 mai sur ce thème, auquel 30 personnalités éminentes participeront.

5. Questions à débattre et propositions à soumettre au Conseil

5.1 **Ordre du jour provisoire:** Le GT a examiné l'ordre du jour provisoire de la 48^e session de la CIE, et a proposé quelques modifications (voir *annexe 2*). **Il est proposé au Conseil du BIE d'adopter l'ordre du jour provisoire en annexe.**

5.2 **Organisation des travaux de la CIE :** Un débat très riche et intense a eu lieu sur ce point, la structure de la CIE ayant été considérée comme une question essentielle au succès de la Conférence, malgré sa complexité. Les représentants du BIE ont communiqué aux membres du GT les résultats de la réunion d'experts (novembre 2007) sur les quatre sous-thèmes et ont présenté différents scénarios possibles, avec leurs avantages et leurs inconvénients. Plusieurs alternatives ont été discutées dans les détails, par exemple, la possibilité d'organiser des ateliers parallèles et séquentiels, la visibilité offerte aux ministres dans chaque cas, les horaires de travail et les coûts générés, la possibilité d'organiser des séances plénières pour résumer les résultats des ateliers, le nombre d'experts participant, les implications logistiques de chacune des options, sur la base de l'hypothèse d'une augmentation du nombre de participants (de 800 à 1 400 participants en 2004), l'occasion d'offrir un environnement novateur et dynamique et l'importance de maintenir le débat au niveau ministériel.

A la fin du débat, il a été convenu que: a) un **tableau** (voir *annexe 3*) servirait de principale référence à la structure de la CIE; b) la **séquence logique** (ateliers se répercutant les uns sur les autres) devrait être adoptée dans la mesure du possible pour assurer des débats intellectuels fructueux sur la théorie et la pratique de l'éducation pour l'inclusion dans un cadre commun et en tant que processus d'édification ; c) les deux premiers ateliers **seront divisés en quatre séances**, pour permettre une participation plus large et plus approfondie, et seront organisés par ordre séquentiel ;

d) le troisième et le quatrième ateliers seront conduits en parallèle et chacun sera divisé en deux séances; e) une séance plénière devrait être organisée après les deux premiers ateliers, ainsi qu'après les troisième et quatrième ateliers; e) la remise de la médaille A.J. Comenius aura lieu en soirée, la veille de la clôture de la CIE. **Il est proposé que le Conseil du BIE adopte la structure telle que reflétée en annexe 4.**

- 5.3 **Président et Rapporteur de la CIE:** Le GT a examiné l'*annexe 5*, qui montre comment les fonctions de Président et de Rapporteur de la CIE ont été attribuées aux différents Groupes électoraux de l'UNESCO depuis 1986. Le GT a pris note que, en examinant le tableau par ordre chronologique, le Groupe Vb (Etats arabes) devrait être invité à assumer le rôle de Président et le Groupe IV (Asie et Pacifique), le rôle de Rapporteur. **Il est proposé que le Conseil du BIE : a) adopte la proposition d'attribuer le rôle de Président au Groupe électoral Vb et celui de Rapporteur au Groupe électoral IV.**
- 5.4 **Composition du Groupe de la rédaction de la CIE:** Il a été recommandé, en raison de l'importance de la 48^e session de la CIE, que le Groupe de la rédaction soit composé de trois membres de chaque Groupe électoral. Cela devrait comprendre les membres du Groupe de travail de la CIE. **Il est proposé que le Conseil du BIE adopte les propositions suivantes: a) inclure les membres du GT de la CIE dans le Groupe de la rédaction *ex-officio* et d'inclure deux autres représentants des six Groupes électoraux en tant que membres; b) placer le Groupe de la rédaction sous la présidence du Directeur général de l'UNESCO, s'il le souhaite; c) demander à la Directrice du BIE de prendre contact avec les Présidents de chaque Groupe électoral immédiatement après le Conseil du BIE pour permettre d'identifier d'autres membres.**
- 5.5 **Gestion du temps pendant les interventions et temps de parole:** Le GT a examiné les questions liées à la gestion du temps et a proposé de maintenir la pratique de l'enregistrement du droit à la parole pendant les séances plénières. Cependant, la pratique introduite par la Conférence générale de l'UNESCO, qui consiste à prévenir l'orateur que son temps de parole est terminé en mettant de la musique et en augmentant progressivement le volume, a été considérée inappropriée. L'idée d'informer l'orateur par une note écrite a été considérée plus adaptée. **Il a été proposé au Conseil du BIE d'adopter la proposition de : a) maintenir la pratique d'enregistrer le droit à la parole pendant les séances plénières ; et b) prévenir l'orateur que son temps de parole est terminé au moyen d'une note écrite.**
- 5.6 **Propositions de noms d'orateurs principaux « stimulants »:** Le GT a pris note des progrès dans l'élaboration d'une liste d'orateurs, décideurs et experts à la suite des consultations régionales menées dans le cadre de la Communauté de pratique. Il a également été proposé, en raison de l'importance de la 48^e session de la CIE, que le Directeur général de l'UNESCO soit invité à présider le débat final, comme cela a été le cas lors de la 47^e session. **Il a été proposé que le Conseil du BIE demande que : a) les membres intéressés fournissent à la Directrice du BIE des propositions de noms de personnalités éminentes comme orateurs principaux et/ou experts ; et b) d'inviter le Directeur général de l'UNESCO à présider le débat final.**
- 5.7 **Financement de la CIE :** Le GT a été informé de la situation financière en ce qui concerne le financement de la CIE et des efforts de mobilisation des ressources. La

discussion s'est fondée sur l'estimation du budget pour la CIE, qui a été révisé à la hausse pour prendre en compte les observations des participants du Groupe administratif et du Groupe de travail de la CIE lors d'une séance commune. Plusieurs points ont été débattus, en particulier l'importance d'une stratégie de visibilité du BIE, qui faciliterait les efforts de mobilisation de ressources. Le montant alloué pour la participation de représentants des pays les moins avancés (PMA) a également été augmenté. Le budget révisé figure à l'*annexe 6*. **Il est proposé que le Conseil du BIE adopte le budget figurant à l'*annexe 6*.**

- 5.8 **Autres activités du GT:** Le GT a débattu du calendrier et des modalités possibles de ses travaux d'ici à la tenue de la CIE. Il est proposé que la composition du Groupe de travail de la CIE soit maintenue telle que, et de veiller à ce qu'un nouveau membre soit élu pour remplacer le Koweït, qui n'est plus membre du Conseil. Le GT attire également l'attention sur la décision prise à la réunion du Bureau de Conseil du BIE en juillet 2007, que "*à sa prochaine session de juin/juillet 2008, d'autres membres du Conseil, éventuellement ceux du Groupe de travail du Conseil du BIE pour la CIE, seront invités à participer aux délibérations, étant donné qu'il s'agira de la dernière réunion du Comité directeur avant la CIE*". **Il est proposé que le Conseil du BIE :**
- a) **adopte la proposition de maintenir la composition actuelle du GT, dans toutes la mesure du possible;** et
 - b) **demander à la Directrice du BIE à la prochaine session du Bureau de Conseil au printemps/en été 2008, d'inviter d'autres membres du Conseil, notamment les membres du Groupe de travail pour la CIE, à participer aux délibérations.**

6. Questions diverses

Il n'a été débattu d'aucune autre question.

7. Rapport du Groupe de travail à la 56^e session du Conseil

Le GT a adopté la procédure ordinaire pour transmettre les résultats de ses travaux sous la forme d'un rapport et d'annexes, qui sera présenté et commenté oralement par le Président du Groupe de travail lorsque le point 5 de l'ordre du jour de la 56^e session sera abordé.

8. Clôture des travaux

Le GT a achevé sa séance le mardi 22 janvier à 13h30.

REUNION INFORMELLE DU

GROUPE DE TRAVAIL POUR LA PREPARATION DE LA 48E CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'EDUCATION (CIE)

CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION

Mardi 18 octobre 2007

11:00 - 13:00

Siège de l'UNESCO
7, Place de Fontenoy, 75007 Paris, France
Salle 4042

Projet de procès-verbal

La réunion informelle du Groupe de travail du Conseil du BIE a été ouverte par le Président à 11:00. Le Président a remercié les membres des excellentes contributions qu'ils ont faites jusqu'à présent et il a suggéré que les membres du Conseil du BIE participent en plus grand nombre à la prochaine réunion du Groupe de travail en janvier 2008. La CIE doit être une plateforme de dialogue et de rassemblement pour le monde entier. Le Président a également présenté le Délégué permanent de la Belgique (communauté francophone) invité en tant qu'observateur, et il a rappelé aux participants que la composition du Groupe de travail n'est pas restreinte.

La Directrice du BIE a fait rapport sur l'avancement des travaux préparatoires de la CIE, notamment sur les séminaires et les ateliers régionaux et sous-régionaux organisés dans le cadre de la Communauté de pratique des spécialistes du curriculum du BIE. Elle a aussi encouragé les membres à faire des commentaires sur les projets de documents soumis, notamment le Document conceptuel et le Rapport de situation no1.

Le représentant de la Lettonie a informé le Groupe de travail concernant la conférence préparatoire pour l'Europe et l'Amérique du Nord, organisée en coordination avec le BIE, qui doit se tenir en Lettonie vers la fin février 2008, et qui devra débattre de quatre thèmes principaux, à savoir: les besoins spéciaux en éducation, les besoins des apprenants, la diversité culturelle et la pauvreté et la marginalisation.

Le représentant ED a confirmé qu'un montant de \$250.000 a été mis à disposition par le secteur ED et que quelque \$100.000 supplémentaires seront disponibles bientôt.

Les délégués du Koweït et de la Malaisie ont proposé de favoriser une meilleure participation du secteur privé et des ONG aux travaux de la prochaine CIE. Le représentant du Canada a recommandé de mobiliser des connaissances sur l'éducation pour l'inclusion avant la CIE, car les ministres devront engager un débat interactif sur l'application des politiques d'Education pour l'inclusion, et non pas sur des concepts ou

des cadres théoriques. Il ne s'agira pas de *faire des commentaires* sur l'éducation pour l'inclusion, mais plutôt de débattre de la meilleure manière *d'aller de l'avant*. L'intervenant a insisté sur le fait qu'il faut fournir aux ministres un cadre approprié pour la discussion en chargeant des animateurs de poser les questions clés. Il a par ailleurs mis en garde contre la participation du secteur privé, car le parrainage s'apparente aux affaires, et il est assorti de conditions. L'orateur a mentionné la responsabilité sociale des entreprises (RSI), mais le rôle du secteur privé en matière d'éducation n'a pas encore été précisé.

Prévoir un espace pour les expositions du secteur privé a été considéré comme une option intéressante, et les maisons d'édition pourraient participer.

Le représentant de la Lettonie a dit qu'il convient d'identifier les orateurs importants, susceptibles de faire connaître de bonnes pratiques.

En ce qui concerne la structure de la CIE, les représentants du Canada, de la Lettonie et du Nigéria ont recommandé de ne pas organiser deux ateliers parallèles sur chacun des quatre thèmes (c'est à dire qu'il ne devrait y avoir que quatre ateliers seulement).

Concernant les questions budgétaires, le Délégué du Koweït a fait savoir au Groupe de travail que le nouveau ministre de l'Éducation s'efforcera de mobiliser une contribution de \$100.000 pour la 48e session de la CIE.

Enfin, le Délégué permanent de la Belgique a fait savoir au Groupe de travail qu'un colloque international sur le rôle des gouvernements en matière d'éducation aura lieu en Belgique le 23 mai 2008, et que les résultats de la discussion pourraient s'avérer utiles pour la prochaine session de la CIE, notamment en ce qui concerne l'atelier No.2 (politiques du secteur public). En outre, il a proposé de désigner le Professeur Jan De Groof (Belgique, actuellement chargé de mission sur le droit à l'éducation) en tant qu'expert potentiel pour la Conférence. Un intérêt a été exprimé pour des mesures de suivi de la réunion de Kigali (dans le cadre des ateliers préparatoires de la CIE) grâce à d'éventuelles ressources extrabudgétaires.

Le Président a mentionné qu'il conviendrait d'établir des contacts avec les divers groupes régionaux, à la recherche du prochain Président de la CIE. Il s'est également dit rassuré par le fait que le processus préparatoire de la remise de la médaille Comenius sera enclenché en novembre 2007.

L'ADG/ED a assisté brièvement au début de la réunion, et il a souligné que le thème choisi pour la 48e session de la CIE est opportun et qu'il intéresse tous les pays au plus haut point. Il a aussi prévenu qu'il vaut mieux ne pas rendre la CIE trop "inclusif" car elle y perdrait en efficacité, et il a proposé de définir son champ d'application d'une manière plus systématique. Il a rappelé que ce thème ne se rapporte pas uniquement aux enfants, mais aussi aux adultes. Il a estimé que la CIE n'est pas tant un événement en soi, mais qu'une partie intégrante des priorités ED. L'AGD/ED a réaffirmé son engagement personnel et son soutien à la CIE.

La séance a été levée à 13:15

Distribution: limitée

ED/BIE/CONFINTED/48/1
Genève, le 22 janvier 2008
Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION

48^{ème} session

Centre international de conférences, Genève
25-28 novembre 2008

“L'ÉDUCATION POUR L'INCLUSION: LA VOIE DE L'AVENIR”

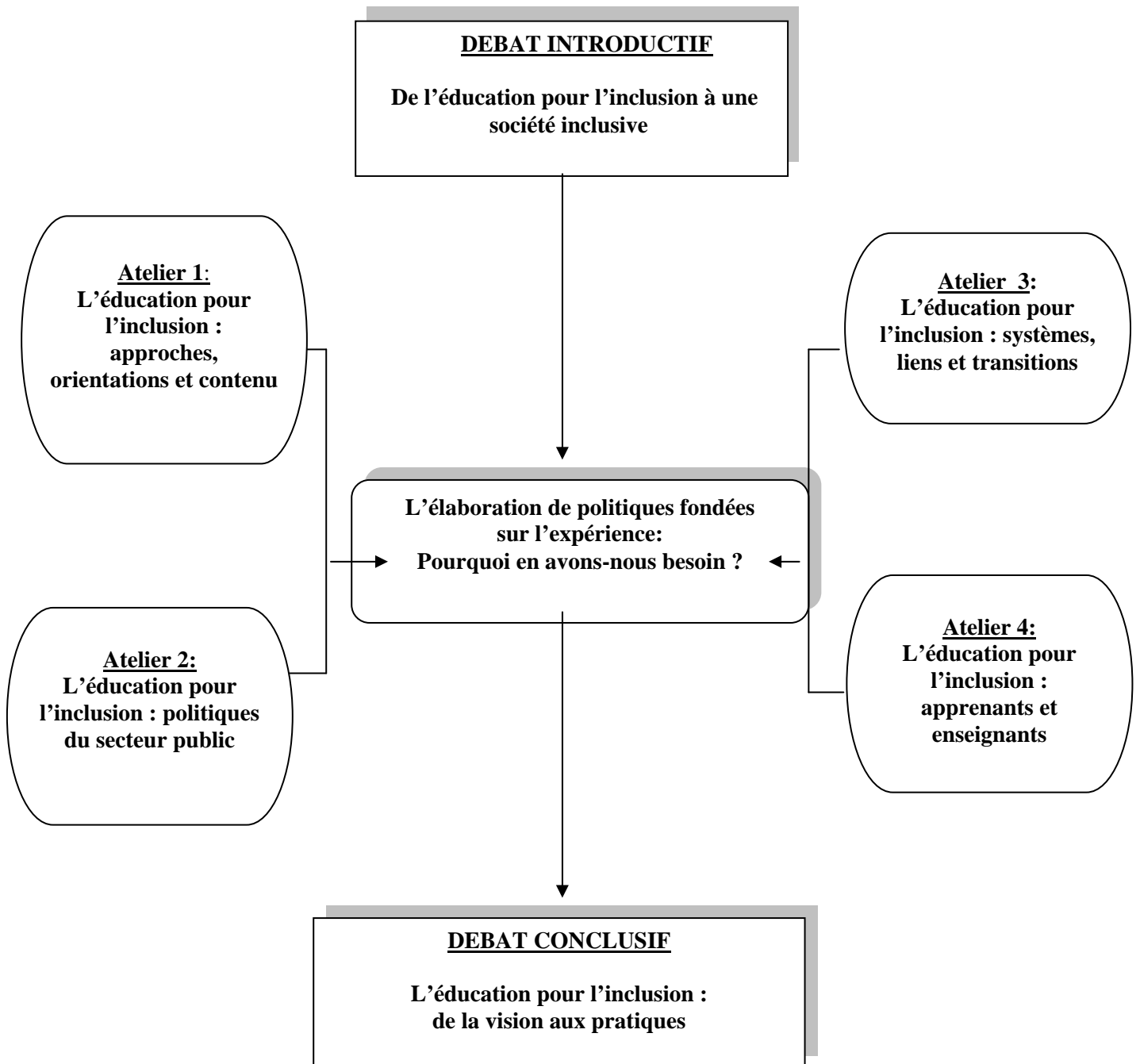
ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la Conférence
2. Adoption de l'ordre du jour (ED/BIE/CONFINTED 48/1)
3. Election du Président
4. Election des vice-présidents et du rapporteur de la Conférence
5. Organisation des travaux de la Conférence (ED/BIE/CONFINTED 48/2)
6. Examen du thème de la Conférence : “L'ÉDUCATION POUR L'INCLUSION : LA VOIE DE L'AVENIR” (ED/BIE/CONFINTED 48/3)
7. Présentation des résultats des travaux de la Conférence par le Rapporteur
8. Adoption des conclusions et recommandations de la 48^e session de la CIE
9. Clôture de la Conférence

48^e SESSION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION

24 – 29 NOVEMBRE 2008

“L'ÉDUCATION POUR L'INCLUSION: LA VOIE DE L'AVENIR”



<p align="center">Structure proposée de la 48^{ème} Session de la Conférence internationale de l'éducation " L'EDUCATION POUR L'INCLUSION : LA VOIE DE L'AVENIR "</p>		
Session	25 - 28 novembre 2008	Horaire
Session d'ouverture	Mardi 25	9h30 – 11h00
<u>Débat introductif :</u> « De l'éducation pour l'inclusion à une société inclusive »	Mardi 25	11h00 – 13h00
Atelier 1: « L'éducation pour l'inclusion : approches, orientations et contenu » (séances parallèles A + B + C + D)	Mardi 25	15h00 – 18h00
Atelier 2: « L'éducation pour l'inclusion : politiques du secteur public » (séances parallèles A + B + C + D)	Mercredi 26	10h00 – 13h00
Synthèse et discussion des résultats des Ateliers 1 et 2	Mercredi 26	15h00 – 18h00
Atelier 3: « L'éducation pour l'inclusion : systèmes, liens et transitions » (séances parallèles A + B) et Atelier 4: « L'éducation pour l'inclusion : apprenants et enseignants » (séances parallèles A + B)	Jeudi 27	10h00 – 13h00
Une heure consacrée à la discussion des résultats des Ateliers 3 et 4 <u>Débat conclusif:</u> « L'éducation pour l'inclusion : de la vision aux pratiques » Cérémonie de remise de la médaille J.A.. Comenius	Jeudi 27	15h00 – 16h00 16h00 – 18h00 18h30 – 20h00
Clôture de la 48 ^{ème} Session: Présentation des résultats de la Conférence par le Rapporteur et approbation des documents finaux.	Vendredi 28	10h00 – 13h00

**CHAIRPERSONS AND RAPPORTEURS OF SESSIONS OF THE
INTERNATIONAL CONFERENCE ON EDUCATION SINCE 1986**

**PRESIDENTS ET RAPPORTEURS DES SESSIONS DE LA
CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION DEPUIS 1986**

Electoral groups Groupes électoraux	I	II	III	IV	Va	Vb
CHAIRPERSON PRÉSIDENT <i>Rapporteur</i>						
1986			<i>Cuba</i>		BURUNDI	
1989				<i>Sri Lanka</i>		EGYPT / EGYPTE
1990	<i>Denmark / Danemark</i>			INDIA / INDE		
1992	CANADA				<i>Nigeria Nigéria</i>	
1994		CZECH REP. / REP. TCHEQUE				<i>Egypt / Égypte</i>
1996		<i>Bulgaria / Bulgarie</i>	ARGENTINA / ARGENTINE			
2001	<i>Belgium / Belgique</i>				NIGERIA / NIGÉRIA	
2004				INDIA / INDE		<i>Libyan Arab Jamahiriya / Jamahiriya arabe libyenne</i>
2008						

I. <u>Budget prévisionnel pour la 48ème Session de la CIE</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>TOTAL</u>
A) 2007 Budget pour les activités préparatoires				
Budget BIE (CIE 151'000 and COP 20'000)	\$171'000			
33 C/5 Budget Secteur Education 75'000 + 150'000 + 15'000	\$240'000			
Autres ressources pour cofinancement des activités conjointes BIE-FO	\$85'000			
B) Budget 2008 prévisionnel par ligne				
Consultants et document de référence.....		\$130'000		
Keynote speakers		\$10'000		
coûts voyage participants des PMA		\$140'000		
Interprétation simultanée.....		\$85'000		
4 ateliers		\$100'000	(***)	
Traduction documents.....		\$65'000		
Personnel d'appui et missions		\$56'000		
Assistants de recherche (3 x 12 mois).....		\$140'000		
Information/Communication.....		\$26'000		
Impression documents et publications		\$90'000		
Production film vidéo.....		\$95'000		
Coût services CICG pour les salles de conférence.....		\$56'000		
Badges pour les participants.....		\$33'000		
Service sécurité des Nations Unies.....		\$50'000		
Location équipement (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs.....		\$35'000		
Divers.....		\$74'000		
Événements culturels		\$35'000		
C) Activités de suivi et publications en 2009			\$350'000	
T O T A L 2007-2009	\$496'000	\$1'220'000	\$350'000	\$2'066'000
II. <u>Ressources assurées</u> (au 15.1.2008)				
34 C/5 Secteur Education		\$350'000		
Suisse (CHF65'000 + \$CHF75'000)		\$125'000		
Ressources BIE (cadre budgétaire 2008)		\$300'000		
Sous-total 2008		\$775'000		
Ressources à mobiliser pour les activités 2008-2009		\$445'000	\$350'000	\$795'000

(***) 4 consultants pour les background papers 40'000\$; participation de 12 experts 38'000\$, translation 22'000\$